

**Tableau des opérations autorisées**

**2 0 1 3**

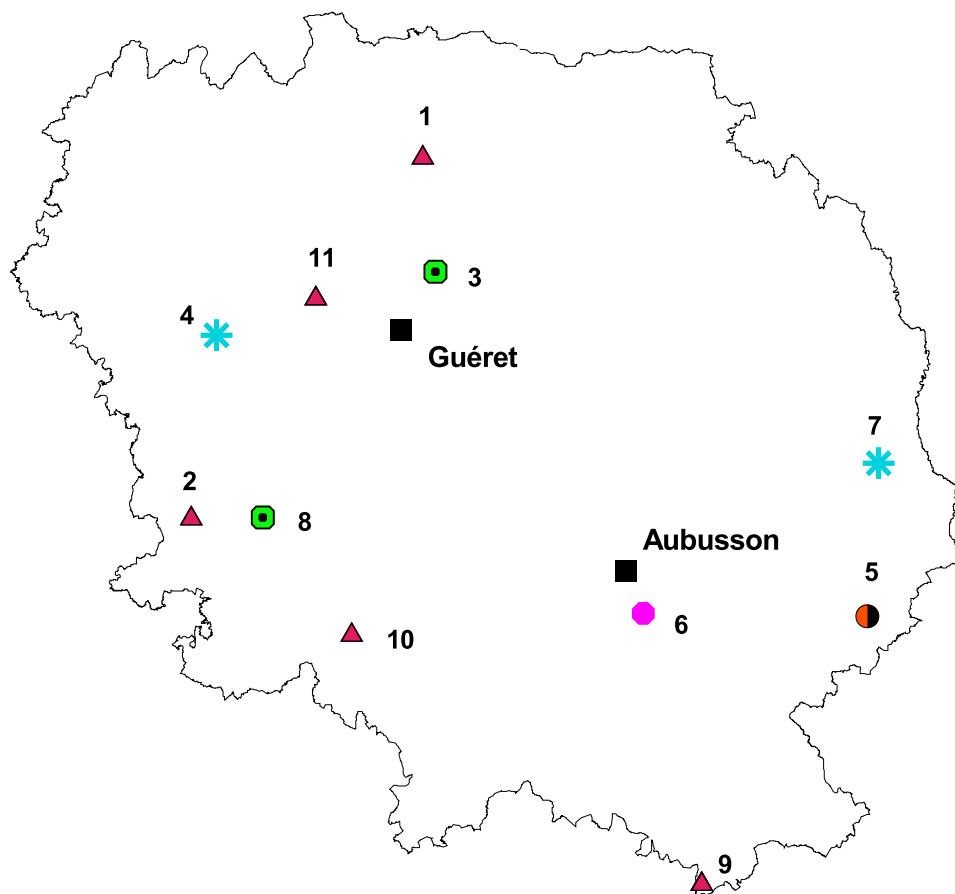
Code opération	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature de l'op.	Prog.	Époque		Réf. carte
3290	Bonnat, place de la Promenade	Sylvain Guillin (INR)	OPD	23	MA		1
3285	Châtelus-le-Marcheix, église	Didier Rigal (INR)	OPD	23	MA		2
3271	Glénic, le bourg	Jacques Roger (MCC)	SD			▲	3
3251	Grand-Bourg (Le), Le Pont	Aurélien Sartou (PRI)	SP	27	GAL	▲	4
3262	Mérinchal, 2, rue du Château	Jacques Roger (MCC)	SU	20	MA	▲	5
3356	Moutier-Rozeille, Saint-Hilaire	Jacques Roger (MCC)	FPP	21/23	GAL/MA		6
3239	Rougnat, centre bourg	Peggy Poulain (PRI)	SP	23/24	MA	▲	7
3270	St-Dizier-Leyrenne, Murat « Les Tours »	Philippe Racinet (SUP)	SD	24	24		8
3130	Saint-Martial-le-Vieux, Le Puy des Prades	Sophie Defaye (INR)	OPD				9
3229	Saint-Pardoux-Morterolles, place de l'église Saint-Pierre-ès-Liens	Sylvain Guillin (INR)	OPD	23	24		10
3265	Saint-Vaury, la Magnane	Sophie Defaye (INR)	OPD				11
3277	Anzême, Bourg-d'Hem (Le), Celle-Dunoise (La)	Olivier Brunet (BEN)	PRD			●	12

▲ rapport non parvenu

● opération non réalisée

**Carte des opérations autorisées**

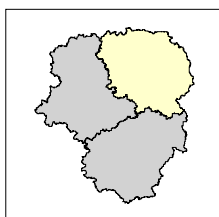
**2 0 1 3**



Opérations autorisées

-  Sauvetage urgent
-  Diagnostic
-  Fouille préventive
-  Fouille programmée
-  Sondage
-  Prospection thématique
-  Prospection subaquatique
-  Prospection diachronique

Échelle : 1/800 000<sup>e</sup>



## Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 3

Antiquité – Moyen Âge

## BONNAT

Place de la Promenade et rue du Chat-Ferré

Le projet de réfection de la place de la Promenade, au centre du bourg de Bonnat, ainsi que le projet d'enterrement des réseaux rue du Chat-Ferré ont donné lieu à une prescription de diagnostic archéologique. La commune de Bonnat, autrefois appelée Bonnat-les-églises, s'intègre dans le réseau des communes du Limousin qui ont connu deux églises. Il y a aujourd'hui encore en élévation l'église fortifiée Saint-Sylvain, rue de la Paix, qui daterait du XIII<sup>e</sup> s., et qui a fait l'objet d'un diagnostic archéologique en 2012. La seconde église quant à elle, connue sous le vocable Notre-Dame, a été détruite au XIX<sup>e</sup> s. et se trouvait, a priori, sous l'actuelle place de la Promenade.

Le diagnostic avait donc pour principal objectif de déterminer l'emplacement de l'église et son état de conservation ainsi que de déterminer la présence ou non d'inhumations, la densité de leur occupation, leur état de conservation et enfin, dans la mesure du possible, d'en préciser leur datation.

Neuf tranchées ont donc été ouvertes représentant environ 12 % de la surface des deux parcelles concernées. L'ensemble des tranchées s'est révélé positif et

montre une occupation du Haut-Empire puis essentiellement des XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s. La découverte majeure réside dans la mise au jour de niveaux antiques datés du Haut-Empire voire pour certains plus précoces vers -30/+20 de notre ère. Ces structures se déclinent essentiellement sous la forme de niveaux de circulation qui étaient certainement à l'origine de simples niveaux de démolition ou d'abandon. Quelques structures bâties sous forme d'absidioles et de murs ont aussi été mises au jour et plutôt perçues comme pouvant appartenir au haut Moyen Âge. Cependant, aucun matériel n'est venu confirmer cette perception. Mais un faisceau d'indices tend à confirmer une telle présence.

Enfin, de nombreuses inhumations de l'époque médiévale et moderne ont été mises au jour soulignant par leur présence l'existence d'une zone cimetériale assez dense dont l'apogée pourrait se situer principalement entre le XV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> s. Cette phase fut suivie dès le XVIII<sup>e</sup> s. de la mise en œuvre d'un remblai (place ?) avant que ce dernier ne finisse par devenir la base d'une nouvelle place au XIX<sup>e</sup> s.

Sylvain Guillin

Moderne

CHÂTELUS-LE-MARCHEIX  
Église

Un projet de drainage de la face nord de l'église étant susceptible de porter atteinte au patrimoine enfoui, un diagnostic archéologique a été réalisé du 04 au 06 novembre 2013. Le socle rocheux a été atteint à des profondeurs variant de 1,1 à 1,7 m.

Le site occupe le sommet d'une butte dominant depuis l'ouest le ruisseau du Taurion s'écoulant 80 m en contrebas. Dans l'environnement proche, les

indices archéologiques sont abondants pour la période antique avec notamment une voie reliant Puy-de-Jouer à Tintignac, et franchissant le ruisseau, probablement au moyen d'un gué, à l'aplomb du site, ainsi que la présence toute proche d'un autel en granulite dédié à Mercure. Un premier sanctuaire chrétien est attesté en 1128. Il pourrait être contemporain ou de peu postérieur à l'érection du château au XI<sup>e</sup> s. et s'apparenter alors à une chapelle castrale. L'église

que nous connaissons aujourd'hui n'est pas antérieure aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.

Les deux sondages ont révélé la présence de six sépultures d'adultes correspondant à l'utilisation du cimetière à la fin de l'époque moderne, ainsi que la nature des fondations de la face nord de l'église. Le mobilier d'accompagnement de l'une d'elles, outre une boucle de ceinture en alliage cuivreux, était composé d'un bol de grès à deux anses avec un bandeau horizontal glaçuré brun sous la lèvre, d'un verre soufflé côtelé et d'une monnaie, disposés près du crâne. Ce mobilier est daté du XIX<sup>e</sup> s., la monnaie,

un 5 centimes en alliage cuivreux de Napoléon III tête nue, précisant la limite *ante quem* de 1855. Cela atteste que dans certaines régions de la Creuse, le défunt était mis en terre accompagné de son bol d'usage quotidien, retourné de façon symbolique. Selon certains témoignages, cette tradition aurait perduré jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> s.

Aucun élément antérieur à la période médiévale n'a été révélé.

Didier Rigal

---

## GLÉNIC

### Le bourg

---

Pour faciliter l'accès à l'école, la municipalité a engagé des travaux de mise en sécurité des abords, nécessitant un décaissement de la parcelle AV 231. Ce terrain de 300 m<sup>2</sup>, situé au sein même du bourg sur l'éperon rocheux dominant la Creuse, est l'un des rares ayant encore conservé une importante couche de terre, qu'il convenait de sonder avant travaux.

Pour ce faire, deux tranchées dans le sens de la pente ont été ouvertes en avril 2013. La plus au nord, d'une longueur de 10 m, montre tout d'abord une épaisse couche de terre végétale, de l'ordre de 0,50 m. Le terrain naturel apparaît en moyenne à 1 m de profondeur, et l'on peut noter à son contact qu'une couche épaisse de 0,20 m en moyenne se distingue du reste du comblement supérieur par la présence de quelques pierres associées à des couches gravillonneuses évoquant une circulation d'eau. C'est également dans ce niveau que plusieurs fragments de céramique de facture proto-historique ont été recueillis, malheureusement non datables. Au-dessus de cette couche, un sédiment argilo-sableux brun assez hétérogène contenait lui aussi du mobilier céramique attribuable, pour quelques éléments, au haut Moyen Âge.

À l'extrémité nord-ouest du sondage, on peut observer des niveaux modernes de destruction d'un petit bâtiment ou d'une dépendance et, à 1,40 m dans la coupe nord-est, une arase de mur conservée sur trois rangs d'assises reposant sur le terrain naturel (longueur visible : 0,80 m). Il convient également de signaler qu'à 6 m du bord de la tranchée, le niveau de terrain naturel s'affaisse brutalement pour atteindre une profondeur de 2,80 m. Le comblement, qui ne diffère pas de celui rencontré précédemment, ne permet pas de savoir si cette anomalie est d'origine anthropique ou naturelle.

La seconde tranchée, plus au sud et longue de 12 m, montre un terrain naturel affleurant à une profondeur de 0,60 m en moyenne. La stratigraphie observée ici se compose essentiellement d'une couche argilo-sableuse brune où des pierres et un peu de mobilier archéologique sont présents.

Faute de structures en place, la parcelle a été décapée intégralement sous surveillance archéologique, permettant d'augmenter le corpus céramique et de mettre en évidence dans la partie occidentale de la parcelle trois fosses non datées plus ou moins circulaires.

Jacques Roger

---

## GRAND-BOURG (LE)

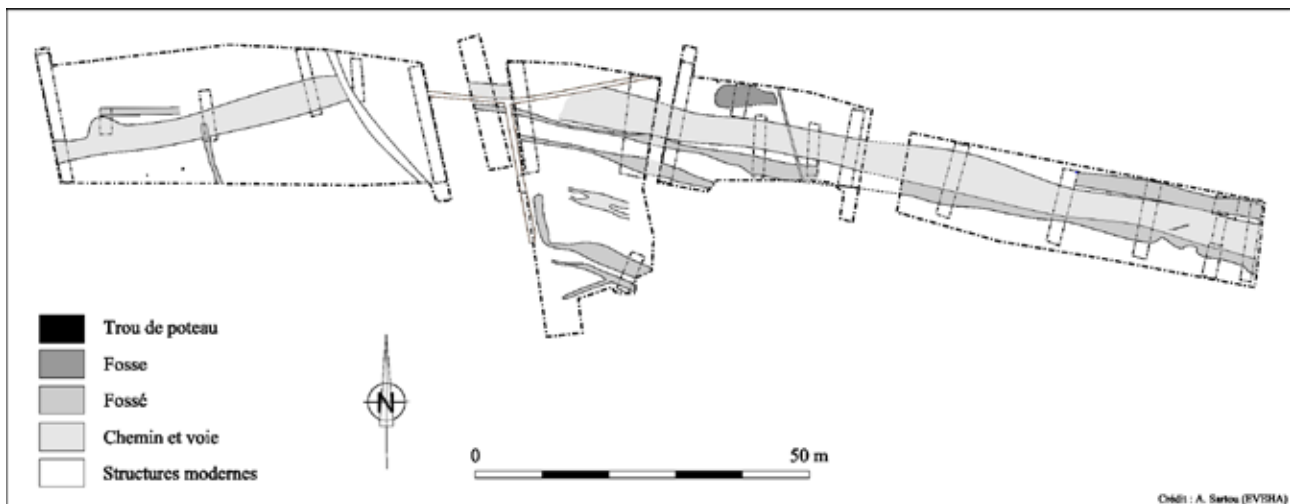
### Le Pont

---

*Antiquité*

Préalablement à la construction d'un lotissement, une fouille préventive a été effectuée au mois d'août 2013 sur la commune du Grand-Bourg au lieu-dit Le Pont. Les diagnostics menés préalablement par Christophe Maniquet et Catherine Roncier (Inrap) avaient permis

de mettre en évidence le tracé d'une voirie antique sur près de 180 m de long associé à quelques structures fossoyées non datées. La fouille avait pour but d'étudier le tronçon de voie et les éventuelles structures associées sur une surface de près de 2 500 m<sup>2</sup>.



Crédit : A. Sartou (EVEHA)

Fig. 1 : plan général du site. Cl. Aurélien Sartou, Éveha

L'emprise de la fouille s'implante en travers d'un petit talweg d'axe nord-sud qui rejoint au nord du site la vallée de la Gartempe. Après décapage mécanique de l'ensemble de la surface, près d'une trentaine de structures ont été mises en évidence (fig. 1).



Fig. 2 : vue de l'empierrement est de la voie. Cl. Aurélien Sartou, Éveha

La structure principale correspond à une voie (fig. 2) dont le tracé a pu être suivi sur la quasi-totalité des 180 m linéaires de l'emprise. Elle descend le versant est du talweg suivant un axe est-sud-est – ouest-nord-ouest jusqu'au fond du talweg où son emprise n'a pas été retrouvée. Sur le versant ouest, elle change de direction pour suivre un axe est-nord-est – ouest-sud-ouest.

Dix-sept sondages transversaux ont été pratiqués tout au long de son tracé. Ceux-ci ont permis de mettre en évidence une succession d'états correspondant à des évolutions du tracé de cet itinéraire ou à des

réfections de la voirie. C'est au niveau du versant est, le plus abrupt, que la majeure partie de ces états a pu être mise en évidence. Dans cette section, les premiers états semblent correspondre à une succession de chemins creux qui sont ensuite aménagés par des apports de remblais drainants. Ceux-ci comblent la cavée des premiers états pour retrouver progressivement le niveau du terrain naturel dans les dernières phases de construction. Le dernier état présente un dallage assez soigné qui délimite deux zones de circulation : une zone de circulation piétonne du côté nord et une zone de circulation charretière au sud. En bas de versant, la voie a été mise au jour sous près de 2 m de colluvions. Sa disparition au niveau du fond du talweg peut s'expliquer soit par une érosion différenciée du site dans cette zone soit par la présence d'un aménagement permettant la traversée de cette zone humide qui n'a laissé aucune trace identifiable. Tous ces éléments sont encore en cours d'étude et leur analyse devrait permettre de proposer une évolution chronologique des différents états et de replacer ce tronçon dans le réseau viaire local et régional.

Les structures annexes correspondent essentiellement à des tronçons de fossés et à quelques fosses d'extraction qui ne peuvent être datés.

Les quelques éléments mobiliers mis au jour permettent de proposer pour le moment une datation de cet itinéraire entre la fin de la Protohistoire et les III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C., mais une utilisation plus pérenne de cet axe n'est pas à exclure.

Aurélien Sartou

La fouille de sauvetage nécessitée par l'urgence absolue réalisée dans le bourg de Mérinchal durant quelques jours au mois de février 2013 est liée au projet de construction de huit maisons, d'une salle de convivialité et d'une maison de santé, sous la maîtrise d'ouvrage de l'Office Public de l'Habitat de la Creuse. En effet, une partie de la parcelle (1 700 m<sup>2</sup>) avait déjà été décaissée avant notre intervention, ne permettant que de réaliser des observations archéologiques sur 400 m<sup>2</sup>.

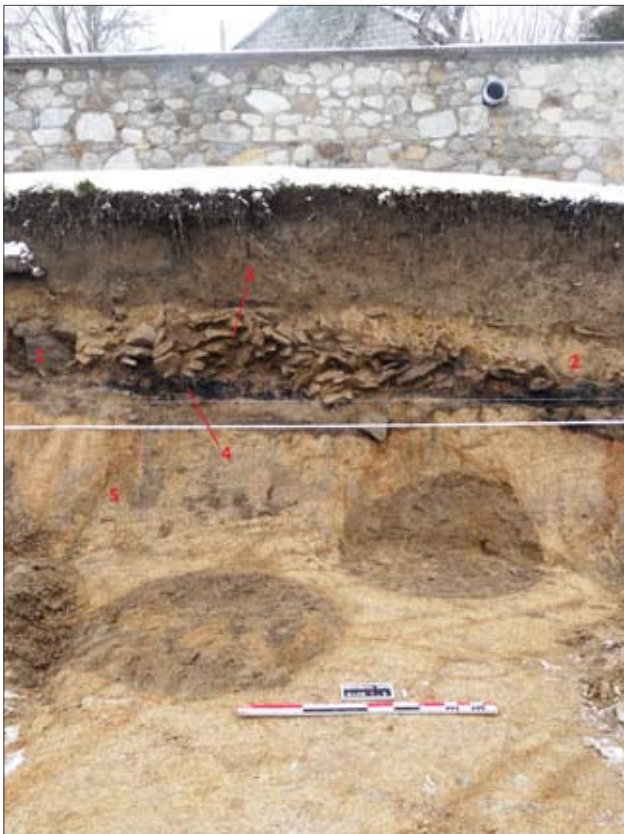


Fig. 1 : vue de la coupe stratigraphique au nord du terrain : on peut apercevoir le comblement interne du bâtiment (1 : mur nord ; 2 : niveau argileux ; 3 : dalles de grès ; 4 : niveau de planches carbonisées ; 5 : terrain naturel). Au premier plan, deux fosses-silos à l'intérieur du bâtiment (mire de 1 m). Cl. J. Roger

Ces investigations, entreprises durant deux semaines dans des conditions climatiques difficiles, ont seulement permis de réaliser un plan général des structures encore visibles et de relever l'intégralité de la coupe stratigraphique située au nord du terrain décaissé, où un bâtiment semble-t-il incendié apparaissait (fig. 1). Au premier plan, deux fosses-silos à l'intérieur du bâtiment (mire de 1 m). Cl. J. Roger). Il a aussi été possible de fouiller intégralement cinq silos et de repérer un fossé dans la partie sud-ouest du terrain dont le comblement a fait l'objet d'une coupe stratigraphique. Les autres structures ont seulement été repérées ou très rapidement fouillées, comme par exemple la

zone autour d'une sole de foyer découverte dans une tranchée au sud. Enfin, les grandes fosses situées au centre du décapage et interprétées comme modernes n'ont pas été explorées.

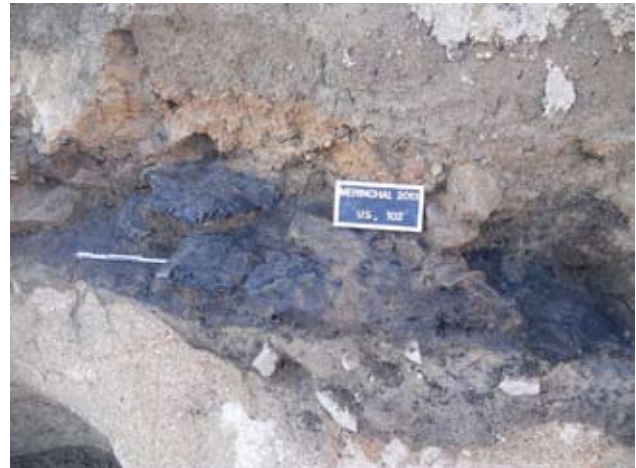


Fig. 2 : vue de la couche us 102 contenant les planches de chêne carbonisées. Au-dessus, le niveau argileux (mire de 0,30 m). Cl. J. Roger

Il a donc été possible de mettre en évidence l'existence d'un bâtiment construit à flanc de colline dont les dimensions ne peuvent être restituées avec certitude ; néanmoins, avec 12 m de long identifiés, il ne semble guère pouvoir s'étendre au-delà de trois à quatre mètres supplémentaires vers le sud-ouest en raison de la présence d'un fossé (soit un bâtiment pouvant atteindre une quinzaine de mètres de long). Sa largeur est en revanche plus difficile à évaluer mais doit s'échelonner entre 5 à 6 m pour l'espace interne. Sa construction semble soignée si l'on en juge par la qualité des fondations, construites en dur et maçonnées avec un mortier de terre à base d'argile orangée (largeur du mur : 0,50 m ; hauteur conservée : 0,50 m). Pour autant, ses élévations peuvent fort bien avoir été constituées de matériaux périssables tels que des parois en terre et bois, comme pourrait le laisser suggérer la couche de scellement (us101) constituée d'une terre argileuse et l'absence de pierres dans ces niveaux. Quelles que soient ses façades, elles étaient recouvertes par un placage en chêne, comme le montrent les nombreux éléments de bois carbonisés dans la couche sous-jacente (us 102) (fig. 2). Sa couverture ne peut être définie, bien qu'il ne s'agisse vraisemblablement pas d'une toiture en tuiles. La présence de dalles en grès (?) contre le mur pourrait indiquer une possible couverture à moins qu'il ne faille imaginer pour ces éléments une relation avec des encadrements d'ouvertures ou un aménagement dans la partie supérieure de l'élévation. Le sol du bâtiment est un niveau de terre battue. Quelques installations existent à l'intérieur avec la présence d'une sole de foyer et

de possibles trous de poteaux ou piquets supportant des équipements en matériaux périssables. Les cinq silos repérés semblent également fonctionner avec ce bâtiment. Le mobilier mis au jour est assez pauvre, avec quelques fragments de céramique dont certains ont servi pour la sole d'un foyer.

La présence, à proximité, du château de la Motte et d'un large fossé invite à s'interroger sur la fonction de ces vestiges : avons-nous affaire à des dépendances telles qu'une grange ou une étable

par exemple, ou sommes-nous en présence d'un habitat indépendant ? En l'état, il est bien difficile de se prononcer bien que l'on puisse envisager la destruction du bâtiment en dur à la même époque que le comblement du fossé, soit probablement au XV<sup>e</sup> s. Ce dernier, avec plus de 8 m d'ouverture, ne peut être considéré comme un fossé parcellaire et doit vraisemblablement participer à un système de défense dont nous ignorons tout ou presque.

Jacques Roger

Antiquité – Moyen Âge

## MOUTIER-ROZEILLE

### Saint-Hilaire

L'achèvement de cette triennale 2011-2013, qui clôt sept années de recherches archéologiques sur le site de Saint-Hilaire, a permis de faire progresser de façon déterminante la connaissance de ce site occupé depuis 2 400 ans. Si tous les secteurs ouverts ne sont pas totalement exploités et si, pour certaines périodes, des incertitudes demeurent encore, on peut d'ores et déjà estimer que la compréhension générale des différentes étapes de construction est acquise. La campagne 2013, qui s'est surtout attachée à poursuivre et à terminer les secteurs de fouilles déjà entamés, n'a pas foncièrement remis en cause les hypothèses ou données émises l'année dernière.

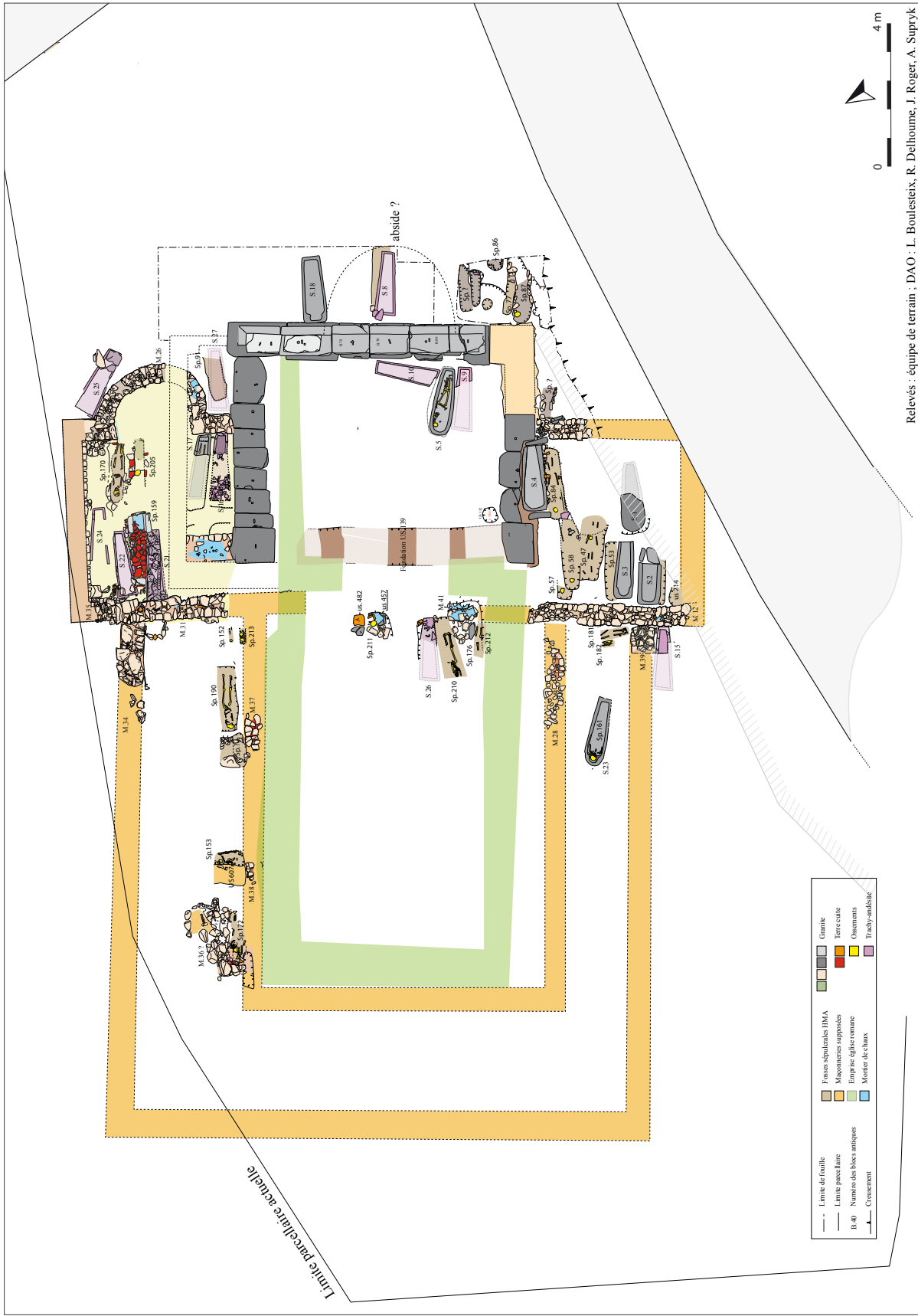
Pour le chœur, le démontage du massif de fondation du maître-autel au centre a permis de mettre au jour plusieurs couches qui pourraient suggérer, dans ce secteur, la présence d'une ou plusieurs crémations : la difficulté étant d'établir ici s'il s'agit du reste d'un bûcher fortement perturbé par les aménagements postérieurs ou si nous sommes sur les vestiges d'une autre étape de la pratique funéraire, à savoir l'installation d'une sépulture à crémation dans une fosse ou de la vidange d'un bûcher. Au-devant de cette zone mais plus à l'ouest, le silo us 058 a été complètement vidé de ses pierres mais aucun mobilier caractéristique n'a permis de le dater.

L'achèvement de la zone de la nef a montré que sous le niveau de sol en terre battue était encore conservé le reste d'une maçonnerie mérovingienne (M.41), situé dans le même alignement que les murs M.12 (au sud) et M.31 (au nord) correspondant à la fermeture des annexes latérales et qui matérialise aussi la limite entre le chœur et la nef au haut Moyen Âge (fig. 1). Plusieurs inhumations de cette période s'appuient contre ce mur à l'ouest, dont un sarcophage très endommagé (S.26). Au centre de la nef mérovingienne et à la jonction avec le chœur, un aménagement soigné de plusieurs dalles de natures



Fig.2 : vue plongeante depuis le nord-ouest de la maçonnerie M.45 constituée d'éléments récupérés (dalles de calcaire, marbre, terre cuite), située au centre de la nef d'époque mérovingienne, à la jonction avec le chœur (mire de 0,30 m). Cl. Jacques Roger

différentes a été mis en évidence, sa partie supérieure étant maçonnée. Cette structure laisse envisager un possible calage pour un poteau central supportant la charpente de la nef mérovingienne, à moins qu'il ne s'agisse des restes d'une tombe maçonnée, d'un calage d'un pied d'autel liturgique ou à offrandes supportant un simple plateau, ou d'une sorte de calage d'un aménagement disparu (poteau, coffret à relique...) englobé dans une maçonnerie d'une autre nature (massif d'autel ?) (fig.2).



Relevés : équipe de terrain ; DAO : L. Boulesteix, R. Delhoume, J. Roger, A. Supryk

Fig. 1 : plan de localisation des structures et des sépultures de l'époque mérovingienne identifiées en 2013



L'agrandissement vers le nord des trois zones du cimetière a ainsi permis de confirmer la limite de l'annexe nord d'époque mérovingienne, d'une largeur de 4,40 m (nord-sud) sur 5 m de long (est-ouest). Cette pièce semble présenter dans ses angles septentrionaux des massifs qui pourraient être interprétés comme des fondations pour supporter des poteaux ou des colonnes. Entre ces massifs, un nouveau sarcophage en trachyte S.24 a ainsi pu être mis en évidence le long du mur, légèrement décalé des deux autres (S.21 et S.22), appuyés contre le mur occidental M.31 ; à l'extérieur, contre l'abside, une nouvelle cuve en trachyte a été décelée (S.25). Pour le secteur 2 plus à l'ouest, seuls les niveaux supérieurs ont été fouillés, confirmant la présence d'une importante couche de pierres déjà rencontrée en 2011 et 2012 qui se singularise par la présence de nombreux fragments de céramique datés des XIV<sup>e</sup> - début XVI<sup>e</sup> s. : ce niveau de démolition se retrouve d'ailleurs tout le long de l'église. Dans le secteur 3 au nord-ouest de l'église, la maçonnerie M.36, considérée à l'origine comme le mur de fermeture de la nef mérovingienne, pourrait avoir une autre fonction : en effet, elle ne semble pas se développer vers le nord, même si l'on ne peut totalement exclure sa destruction par des aménagements postérieurs (deux inhumations modernes ont été repérées). Il faut peut-être mettre ce massif de pierres en relation avec la tombe Sp.172 fouillée l'année dernière, qui pourrait correspondre à une sépulture construite avec un fond en brique pilée et des parois en pierres. À l'est du chevet, de nouvelles sépultures de très jeunes enfants et d'immatures ont été fouillées dans la partie septentrionale de ce secteur.

Enfin, la zone au sud de la nef a été décapée permettant de retrouver encore quelques marquages de tombes dont une dalle funéraire gravée d'une croix. Toujours dans ce secteur mais plus à l'ouest, quelques portions de pavage semblent correspondre à la poursuite du dallage devant le parvis de l'église, sans doute contemporain de la reconstruction du mur ouest soutenant les cloches. Ce pavage ne semble pas s'étendre vers l'est, au-delà de la porte sud de la nef et l'on peut noter qu'il sera par la suite perforé par de nouvelles inhumations. Pour le secteur 2 à l'ouest du mur M.12, seule une nouvelle tombe a été dégagée, caractérisée par son architecture : elle présente un aménagement mixte alliant creusement dans le terrain naturel (pour sa partie proximale au niveau de la tête principalement) et mise en place de dalles de chant de part et d'autre du corps, l'ensemble donnant un aspect anthropomorphe à la tombe avec une réserve céphalique taillée dans le rocher et des parois incurvées, le tout fermé par une couverture de sept dalles de granite (Sp.199). Sous cette sépulture, une fosse ovale assez vaste, qui passe notamment sous le sarcophage S.23 et la tombe en coffre de pierres Sp.148, pourrait appartenir à la période protohistorique (us 294) (non fouillée).



*Fig. 3 : cliché de G. Nétange (avant 1916) de l'angle sud-est de l'église Saint-Hilaire avant sa destruction. On peut reconnaître à la base du mur le grand appareillage antique en granite correspondant au reste du mur sud du mausolée*

L'année 2013 a également été l'occasion de rassembler et de faire le point sur la documentation encore conservée dans les différentes collections publiques (musée de Guéret, Archives de la Creuse) ou privées. Il a ainsi été possible de récupérer des clichés photographiques du début du XX<sup>e</sup> s. que l'on croyait à tout jamais perdus, permettant d'apporter un nouveau regard sur le dernier état de l'église avant son arasement (fig. 3), mais aussi de nous renseigner sur les époques antérieures, avec notamment la certitude du démantèlement du mur oriental du chevet lors de la création de l'église romane ! Certains clichés sont aussi à l'origine de nouvelles hypothèses quant à la présence ou pas d'une abside axiale à l'époque mérovingienne.

Des études complémentaires ont aussi été conduites ces dernières années : examen pétrographique des matériaux utilisés pour la construction du mausolée (J.-P. Floc'h), provenance des sarcophages en trachyte (P. Boivin), mobilier céramique (M. Gary). L'analyse des roches a montré que le granite utilisé pour le mausolée provenait pour une très grande part de la roche extraite localement (monzogranite à cordiérite), dans des carrières situées au plus près à 1,5 km à l'ouest ou à l'est de Saint-Hilaire, complétée néanmoins par un apport de matériau issu de carrières situées à plus de 5 km au sud-ouest (leucogranite).



Fig. 4 : fragment de dalle calcaire gravée d'une inscription tardo-antique ou alto-médiévale : première ligne [- -] N E N [E/C/ O?] [- -] ; deuxième ligne [- -] [O /P/R ?] B A + [- -] (mire de 5 cm). Cl. Jacques Roger

La provenance différente des matériaux ne semble pas marquer un besoin spécifique (granite plus « tendre » par exemple pour les ornements) ou signaler une phase de chantier différente dans la construction (niveau supérieur ou un côté par exemple), même s'il est difficile de pouvoir l'attester au vu de l'état de conservation de l'édifice antique. Il a également été possible d'identifier, pour les fragments de dalles ou dallettes, une large variété minéralogique (porphyre vert, cipolin, calcaire bioclastique à entroques marneux, calcaire ou dolomie fine, calcaire pisolithique, ...) mais la question demeure, pour ces objets, de leur utilisation sur le site et de leur provenance « archéologique » (démantèlement du mausolée, récupération provenant d'un riche habitat gallo-romain à proximité, ...?). On signalera d'ailleurs que deux fragments de dallettes de calcaire ont servi de support à des inscriptions tardo-antiques

ou alto-médiévales, peut-être des dédicaces funéraires (étude M. Uberti) (fig. 4). L'examen des matériaux utilisés apporte également des informations pour la période suivante, notamment pour les sarcophages en trachyte qui proviennent des carrières de la chaîne des Puys, extraits à partir de deux volcans, le Kilian et le couple indissociable Clerzou/Aumône. L'étude de la céramique issue principalement du cimetière nord se révèle elle aussi riche en informations et montre, malgré l'absence d'ensembles clos ou de couches bien identifiées, deux grandes phases chronologiques : la plus ancienne, qui se caractérise par une surface interne marquée par un façonnage au tour, représente seulement moins de 10 % de l'effectif global étudié et établit une occupation de ce site à partir de la fin du VI<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> s., ce qui est globalement en adéquation avec les datations réalisées par radiocarbone sur les premières inhumations. La seconde phase, que l'on retrouve directement au-dessus de la précédente dans des couches de démolition et/ou de remblais, révèle des productions massives de vases culinaires portant des traces d'un montage manuel ou mixte (réalisé avec tour lent) et qui sont placées chronologiquement entre le XIV<sup>e</sup> et le début du XVI<sup>e</sup> s. Cette étude soulève donc la question du hiatus chronologique dans ce secteur, que l'on retrouve d'ailleurs, mais dans une moindre mesure, avec les sépultures.

Enfin, la mise en évidence de nouvelles sépultures dans tous les secteurs a permis d'augmenter le corpus pour ce site (217 à ce jour), avec une forte proportion de tombes de la période moderne, un échantillon intéressant d'inhumations de la période mérovingienne et une faible proportion de celles du bas Moyen Âge.

Jacques Roger

## ROUGNAT

### Centre-bourg

Moyen Âge



Fig. 1 : le fossé de la motte castrale. Cl. Peggy Poulain

Dans le cadre de la rénovation du réseau d'assainissement, une fouille préventive a été prescrite à la suite d'un diagnostic conduit par A. Vicard (Inrap) en 2012. Cette opération, qui s'est déroulée du 24 juin au 5 juillet 2013 sur la place de la mairie a permis de mettre au jour, sur une surface réduite, une densité assez importante de vestiges, permettant de compléter le diagnostic. Ainsi, plusieurs phases d'occupation ont été mises en évidence.

D'abord, un cimetière : deux sépultures rupestres avec une logette et une troisième incomplète également creusée dans le substrat. Une analyse radiocarbone sur un échantillon osseux a fourni une datation entre 767 et 905.

Puis, le fossé de la motte castrale détruite (fig. 1), sous l'actuelle mairie, a été identifié. Nous n'avons pas pu observer son profil dans son ensemble. Le trajet de ce fossé est courbe puisqu'il se dirige vers la route de Chabouteix vers le nord-ouest puis vers le sud-ouest en contournant la mairie. Le mobilier céramique issu des niveaux d'abandon est daté des XIII-XIV<sup>e</sup> s. Des niveaux, datés de la même époque par la céramique, vraisemblablement incendiés, ont été aperçus. L'emprise étroite ne permet pas une identification claire de cet ensemble.

En dernier lieu, cette zone est remblayée pour la mise en place d'un espace de circulation probablement dès l'arasement de la motte.

La fouille réalisée à Rougnat a permis de montrer une occupation dense et pérenne durant tout le Moyen Âge. Des investigations de plus grande ampleur seraient intéressantes et nécessaires afin de comprendre pleinement l'évolution religieuse, funéraire et castrale de ce bourg.

Peggy Poulain

Moyen Âge

## SAINT-DIZIER-LEYRENNE

### Murat « les Tours »

Le plan topographique, réalisé en 2012, indiquait nettement les aménagements anthropiques de ce petit éperon barré, ce qui a motivé l'intervention de 2013. Afin de ne pas miter le site, un seul sondage, d'une largeur de 1,50 m et dans l'axe du promontoire, a pris en compte la plate-forme de la butte (sur 9,50 m de long), le talus de rebord, l'escarpe, le fond du fossé et le talus de contrescarpe (fig. 1).

Le talus de rebord correspond à une muraille composée de pierres stabilisées par la technique de la vitrification. Au moment de sa mise en œuvre, le rempart était constitué d'armatures en bois qui maintenaient les pierres. Le feu était mis à cette structure ce qui avait pour conséquence, du fait de l'élévation de température, d'entraîner la fusion des pierres avec les armatures et de donner lieu à la vitrification de l'ensemble. Cette technique consolide durablement la muraille mais il faut établir une surface plane et lisse à la base, ce qui nécessite un défrichage et un taillage de la roche.



Fig. 2 : berme occidentale du sondage au niveau de la plate-forme. Cl. R. Jonvel, université de Picardie

Sur la plate-forme protégée par la muraille précédente (fig. 2), une couche de charbon de bois repose directement sur le rocher taillé ; on y trouve des traces de

poutres calcinées, contenant des éléments métalliques. Sous cette couche, le rocher est percé de trois trous de poteau, principaux aménagements anthropiques retrouvés à ce stade de l'enquête.



Fig. 3 : fossé vu du talus de contrescarpe. Cl. R. Jonvel, université de Picardie

Un fossé creusé dans le rocher a été parfaitement déterminé du côté de la pointe de l'éperon (fig. 3). La roche taillée devait apparaître directement lors de

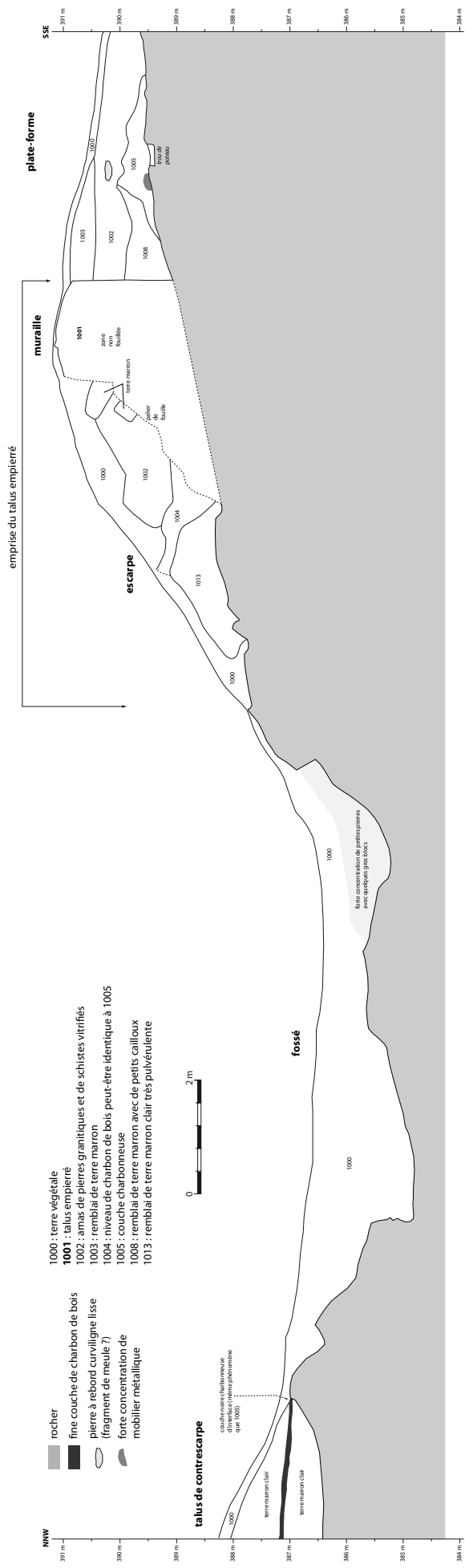


Fig. 1 : stratigraphie nord-nord-ouest/sud-sud-est du sondage de 2013. Dessin P. Augé, DAO Ph. Racinet, université de Picardie

l'utilisation du fossé, si l'on en croit son aspect très défilé. Ce fossé, d'une emprise de 10,70 m, est composé d'une partie haute en léger creux au pied de l'escarpe (emprise de 2,40 m), renforçant ainsi son caractère abrupt (hauteur totale entre le haut du talus et le fond du fossé : 6,20 m), et d'une partie basse en pente douce vers la contrescarpe (emprise de 3,45 m), où la roche est taillée verticalement sur 0,35 m. Le comblement est homogène.

L'ensemble du sondage n'a fourni qu'un mobilier résiduel, peu datant, notamment neuf éléments métalliques dans la couche charbonneuse (essentiellement de gros clous). Il a donc été procédé à une datation par radiocarbone de la couche de charbon de bois : intervalle calibré : 718-892 apr. J.-C. La couche ainsi datée est interprétée comme une conséquence directe

de la vitrification du rempart ; le résultat obtenu renvoie donc à l'époque de la mise en place de ce système défensif.

Ainsi, Murat serait un site castral d'époque carolingienne, mentionné à plusieurs reprises dans les actes comtaux du XIII<sup>e</sup> s. comme prévôté, au même titre que Crozant ou que les autres châtelainies comtales. Rapidement déclassé et rattaché à la prévôté voisine du Dognon, pour des raisons de gestion administrative, il ferait partie de cette génération de castra d'origine mal établie dont les comtes de la Marche ont cherché et réussi à s'assurer le contrôle.

Philippe Racinet, Richard Jonvel

---

## SAINT-MARTIAL-LE-VIEUX

Le Puy des Prades

---

Dans le cadre d'un projet de centrale photovoltaïque au lieu-dit Le Puy des Prades, un diagnostic archéologique a été prescrit en raison, entre autres, d'une surface importante de l'aménagement sur une zone encore récemment boisée et de la position topographique favorable à l'implantation humaine mais aussi de la possibilité de sonder un secteur méconnu. Seuls quelques indices archéologiques ont été signalés à proximité de l'emprise dont des mottes castrales et un espace funéraire antique au sud du projet.

La prescription de diagnostic archéologique portait sur une superficie de 59 672 m<sup>2</sup> située sur le flanc sud du Puy des Prades et dominant ainsi la vallée de Saint-Martial-le-Vieux à 783 m. Le contexte topographique fortement marqué avec une pente de 13 % environ nous a contraints à annuler certains sondages. De

plus, la présence d'une ancienne tourbière et d'une partie non déboisée au sud-est de la parcelle a contribué à l'abandon d'un secteur. Ainsi, 49 tranchées ont été creusées sur une superficie accessible de 20 860 m<sup>2</sup> soit 6,70 % de la surface disponible (38 609 m<sup>2</sup> ont pu être accessibles sur les 59 672 m<sup>2</sup> prescrits).

Une structure en creux, de combustion semble-t-il, a été découverte à la limite de la tourbière, au sud est de la zone diagnostiquée. L'absence de mobilier n'a pas pu permettre une datation plus précise de cet ensemble. Aucun autre indice n'a été repéré en périphérie.

Sophie Defaye

---

## SAINT-PARDOUX-MORTEROLLES

Place de l'église

---

Le projet de mise en place d'un drain d'assainissement autour de l'église de Saint-Pardoux-Morterolles a donné lieu à une prescription de diagnostic archéologique dont les objectifs étaient d'identifier, de dater, de caractériser et de contextualiser les éventuels vestiges d'occupations anciennes et notamment funéraires autour de l'édifice dont la présence semble attestée dès le XII<sup>e</sup> s.

Six tranchées ont donc été ouvertes représentant un peu plus de 15 % de la surface de la parcelle concernée. La moitié des tranchées s'est révélée négative à l'exception d'un sondage manuel mettant en exergue un ancien niveau intérieur de l'église, un autre sondage qui a révélé des fantômes d'ossements ainsi qu'un silo et un trou de poteau (médiévaux ?) et une dernière tranchée qui a permis la mise